



# ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

## ATELIERS PARTICIPATIFS DIAGNOSTIC

### ATELIER 4 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SERVICES – EQUIPEMENTS – AGRICULTURE - EAU

Lieu : Mairie de Verteillac

Date : 3 mars 2016, 14h-16h

Animateurs : Marie Françoise MENDEZ (E2D) et Thibaut VAILLANT (Artelia)

#### 1.1. PARTICIPANTS

ATELIERS PLUI du 3 mars 2016  
Eau agriculture, développement économique déplacements équipements services

Nom Prénom / Structure	Signature
ANDRIEUX JD	
ARNAUD JC	
BONNEFOND D	
BROUSSE P CRDA	
CHAPUZET P	
CHARAZAC JB	
CHAUME M DDT	
CONSTANT <del>CHIGNAC</del> <i>jea</i>	
COLLARD C	
COMTE S	
DESVERGNE JP ( <i>excuse</i> )	
DUBOURG P	
DURU D	
GRENOUILLET JJ	
GUIGNE P	
LACHAUD P	
LAMY M	
LEMOZAVR. M- LOCHE L	
LUCAS A	
PETE C	
PETIT G	
<i>jeanne</i> PEYPOUBET F	
POSTEL VINAY M	
PRUNIER JP	
RAYNAUD V CCPR	
SEGUY D	
SRB DRONNE (Tristan, Mathieu, Karim)	
TRICOIRE A	

TRUFFAUX N  
VALLADE A  
VEDOVOTTO T

## **1.2. SYNTHÈSE DE LA VISION DES FORCES/ FAIBLESSES / OPPORTUNITÉS / MENACES**

### **Une agriculture diversifiée et dynamique**

L'ensemble des participants soulignent que l'agriculture représente une force pour le développement du territoire. Ainsi, malgré les crises agricoles l'élevage du « veau sous la mère » reste rentable, même si ce type d'exploitation implique des contraintes et astreintes pour les éleveurs. La condition pour le futur du maintien d'une agriculture diversifiée sur le territoire passe par l'existence d'outils collectifs (abattoir, etc.)

Toutefois des menaces existent : en premier lieu, le recul des agriculteurs se traduit par certains espaces qui sont moins entretenus et qui risquent à l'avenir de s'étendre.

Pour préserver la fonctionnalité des terres agricoles il faut veiller à ne pas les enclaver dans des secteurs urbanisés ; peut-être étendre l'espace non urbanisable autour des bâtiments d'élevage au-delà des obligations réglementaires de 50m afin d'éviter des nuisances sur le voisinage.

Une faiblesse tient à la vulnérabilité au nitrate des 2/3 du territoire intercommunal.

La photographie de l'agriculture en 2016 sur le territoire pose question. Certains estiment que l'essor des filières courtes est une véritable opportunité pour l'avenir ; d'autres pensent au contraire qu'on se dirige davantage vers une agriculture de grandes cultures comme c'est le cas sur la moitié nord du territoire et que l'activité de l'élevage continuera à diminuer.

Beaucoup de parcelles agricoles sont délaissées car elles sont trop morcelées, trop petites ou difficile d'accès.

**Concernant les activités artisanales et industrielles**, l'une des spécificités est la forte présence des structures familiales. Cette structure constitue un frein à la transmission des entreprises, or 30% des chefs d'entreprise ont environ 55 ans et cesseront leur activité d'ici 2026. Le tissu artisanal est très important, il pourvoit des emplois, et contribue à l'équilibre économique du territoire.

Les opportunités existent pour maintenir un bon tissu artisanal : par exemple en s'inspirant des villages d'artisans (voir en Val de Dronne) ce qui pourrait donner un avenir à la zone d'activité de Tocane où les lots ne se vendent pas. Ne faudrait-il pas les céder gratuitement ?

Concernant les activités commerciales, le sentiment partagé par les participants est le pessimisme : peu de capacité à maintenir sur ce territoire des activités commerciales. Pourtant certains soulignent qu'il y a une opportunité à soutenir des multi services en zones rurales : ainsi la superette de Lisle fonctionne très bien.

**La faiblesse de la présence des services publics et des services à la population** et les menaces qui pèsent sur le maintien des classes.

### **Un déficit d'hébergement pour l'accueil touristique.**

L'offre d'hébergement est bien répartie mais elle est insuffisante : l'hôtel de Ribérac semble avoir un bon taux de remplissage ; il existe plusieurs campings : à Ribérac, à Verteillac, la Jemaye ; un village de vacances à Beaucaire ainsi que quelques chambres d'hôtes. Il est rappelé que si des projets d'aménagement de camping à la ferme apparaissent, il faudra les identifier afin d'établir le zonage car ils ne sont pas une activité agricole.

Un consensus se forme sur le fait que le territoire dispose d'un assez bon niveau d'équipements au regard des besoins (cinéma de Ribérac, terrains de foot, 2 piscines, etc.), mais pour assurer un bon fonctionnement, ne faudrait-il pas mettre en place un système de regroupement comme pour les écoles ?

## **Le potentiel de la « silver économie »**

Plusieurs participants soulignent l'importance des services à la personne : face à une population vieillissante, les collectivités ont mis en place des services tels que portage des repas, transport à la demande, etc. De nombreuses maisons de retraite sont présentes sur le territoire. Cette économie de services en direction des seniors est vue comme une opportunité pour le développement des emplois.

## **Une ressource en eau abondante**

La ressource en eau est un atout pour le territoire : la pluviométrie est de l'ordre de 800 à 900 mm par an et la ressource du bassin de la Dronne fournit l'eau à de nombreuses communes. La protection de cette ressource est un enjeu fort.

Le territoire comprend 2 captages (2 puits à Ribérac, route de Périgueux et deux puits à Paussac-Saint Vivien). La vulnérabilité des captages est élevée d'une part en raison du milieu calcaire pour le captage de Paussac, d'autre part en d'une nappe proche de la surface sur la plaine alluviale et d'un aquifère perméable pour le captage de Ribérac.

Certains élus rappellent que la pollution des eaux n'est pas seulement due à l'activité agricole, elle est également liée à l'assainissement des eaux usées notamment quand il y a des anomalies de fonctionnement des STEP.

Une approche « zéro phyto » est mise en œuvre par le syndicat de rivière.

## **1.3. VERBATIM**

En pages suivantes les tableaux reportent l'ensemble des idées formulées au cours de la séance.

**Economie : artisanat, industrie, agriculture, commerce, tourisme, eau, mobilités et infrastructures**

		<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<b>Agriculture</b>	L'agriculture est variée et dynamique sur une partie du territoire. Le renouvellement des générations se fait. La SAU augmente ; la population agricole se renouvelle mais cela se concentre sur 3 communes.		Il manque des ateliers de transformation des volailles grasses pour renforcer la valeur ajoutée sur le territoire.
	Les modes de commercialisation sont diversifiés avec une partie en vente directe qui bénéficie de l'agro-tourisme,		La difficulté de mettre en oeuvre un développement agricole à l'échelle collective car les intérêts sont très différents selon les filières.
	Des productions sous signes de qualité et des filières structurées confortent le secteur agricole.		Pas de production à forte valeur ajoutée
	La sylviculture constitue une activité importante pour le secteur de la Double.		Le recul des exploitations sur certains secteurs (Tocane...)
	L'agriculture maintient de nombreux emplois directs et dans le secteur agro-alimentaire, ainsi qu'indirects (machinisme agricole).		
	Des capacités de commercialisation des productions favorisées par la présence des structures et par la labellisation des produits : commerces, coopératives, centrales d'achat, label veau sous la mère.		
<b>Eau</b>	une pluviométrie favorable pour une ressource assez abondante.		
	Le réseau hydrographique ; la Dronne traverse le territoire		
<b>Mobilité et infrastructures</b>	Des infrastructures routières en bon état et la proximité avec l'autoroute pour le sud du territoire.		Un éloignement du territoire par rapport à l'autoroute et un réseau routier peu adapté ; l'éloignement également du réseau ferroviaire
			Aucun axe routier important pour soutenir l'attractivité économique
<b>Artisanat, industrie</b>	L'importance de l'artisanat, de nombreux artisans, qui maintienne des emplois, mais leur activité reste peu visible		Les zones d'activité ne se remplissent pas.
			Il n'y a pas de tradition industrielle sur ce territoire, ni d'activité qui puisse avoir un effet de "locomotive"
			Manque d'attractivité pour les jeunes porteurs de projets
<b>Commerce, services</b>	La présence des grandes surfaces dans la ville-centre : elles sont pourvoyeuses d'emplois et limitent l'évasion commerciale vers Périgueux ou Angoulême.		Un manque de professionnels de santé.
	Les services à la personne sont bien représentés : maisons de retraite, portage de repas, soins à domicile, transport vers le marché...		L'accès au Haut débit numérique et à la téléphonie
<b>Tourisme</b>			Une faible densité de sites à visiter.

Opportunités		Menaces
<b>Agriculture</b>	L'agriculture, parce qu'elle est diversifiée, saura s'adapter aux variations climatiques et à l'évolution des demandes des consommateurs.	La confrontation du bâti urbain et des bâtiments d'élevage.
	L'identité du périgord se nourrit et soutient les productions agricoles.	le recul du nombre d'exploitations
	Le développement des circuits courts grâce à la capacité de vente en ligne au-delà de la zone de chalandise locale.	la simplification des productions agricoles (céréales de plus en plus majoritaires)
	Des équipements importants à maintenir : l'abattoir, la minoterie de Coutures (elle transforme du blé venant de l'Aisne).	La désertification des zones rurales engage une "spirale descendante", trop peu de dynamisme pour être attractifs
	La production de veau sous la mère permet l'installation de jeunes agriculteurs (rentabilité, mais à condition de les soutenir par une politique collective	L'abandon de certaines terres où le parcellaire n'est pas aménagé
<b>Artisanat, industrie</b>	Le développement des énergies renouvelables, comme levier de développement de l'économie locale.	Les difficultés de transmission des entreprises. La structure familiale rend certaines TPE invendables.
	Ouvrir les zones d'activités aux artisans du territoire	Pas ou peu de dynamique entrepreneuriale
<b>Mobilité et infrastructures</b>	une situation favorable pour l'accessibilité à Angoulême et à Périgueux	Mieux utiliser les bus du Département
<b>Commerce, services</b>	les nouvelles formes de commerce : e-commerce pour les productions locales ; commerces ambulants pour le maintien des services sur les zones éloignées des pôles urbains.	La disparition des services publics (PTT, perception, gendarmerie...) et des commerces de proximité
	L'aide à la personne et les services à la population qui doivent se renforcer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante (potentiel d'emplois)	La fermeture des classes et la disparition des écoles
<b>Tourisme</b>	Le potentiel de l'agri-tourisme	
	L'étang de la Jemaye, produit phare pour l'attractivité touristique du territoire.	Des structures d'accueil à développer sur le territoire : un seul hôtel, peu de chambres d'hôtes.